

Séance du Conseil de Ville du 09 décembre 2013

Question écrite

« Route de Rossemaison: En route pour la réfection ! »

Mesdames, Messieurs,

Nul n'est sans savoir que la route de Rossemaison est dans un piteux état.

Elle est de compétence cantonale et le canton a déjà voulu refaire la superstructure.

Si la superstructure est à la charge du canton, il n'en va pas de même pour les conduites d'eau potable, eaux usées, électricité et gaz ainsi que les trottoirs qui sont également dans un état regrettable. Ceux-ci sont à la charge de la commune.

La commune n'a pas le budget nécessaire pour financer sa part et le canton attend car il aurait des subventions à disposition de la part de la confédération. Ces travaux ont, si nos informations sont correctes, déjà été reportés deux fois.

Il faut se rendre compte que pour la population du quartier c'est une situation qui est intenable aussi bien à cause du bruit, que des flaques d'eau qui éclaboussent les piétons et les cyclistes. Si on veut promouvoir la mobilité douce à Delémont, il faut que les accès soient corrects.

Au passage, le peuple delémontain vient d'accepter une hausse des émoluments du traitement des eaux usées qui pourrait financer une partie des travaux.

Le groupe PLR aimerait connaître :

- Le montant devisé pour ces travaux?
- La priorité que le Conseil communal compte-t-il donner à ce dossier ?
- A part les problèmes financiers, y-a-t-il d'autres éléments qui empêchent la réalisation de ces travaux?

Nous remercions le Conseil communal pour sa réponse.

Le groupe PLRD
Pierre Chételat